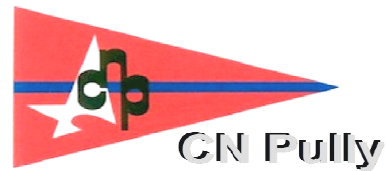




Membres de Swiss Sailing



Avis de courses des régates internes 2012

Club nautique de Lutry et Club nautique de Pully

1. Organismes :

- 1.1 **Club nautique de Pully** (CNP) 1009 Pully www.cnpully.ch et **Club nautique de Lutry** (CNL) 1095 Lutry www.cnlutry.ch
Président du comité de course : Lehmann François, frlehmann@gmail.com

2. Lieu et date :

- 2.1 Les courses se dérouleront du dimanche 15 avril au dimanche 30 septembre 2012 au large de Pully et Lutry sur le lac Léman.

3. Règles :

- 3.1 La régate sera régie par les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*.
3.2 Les règles 35, 44.1, 61.3, 62.2, 66, le préambule du chapitre 4 et l'annexe A4, et A5 ont été modifiés.

4. Admissibilité :

- 4.1 La régate est ouverte à tous les membres du CNL ou du CNP.

5. Publicité :

- 5.1 Les concurrents devront être en règle avec le code de publicité ISAF et les prescriptions de Swiss Sailing relative à ce code.

6. Inscriptions :

- 6.1 Les inscriptions sont **obligatoires** pour figurer sur le classement. **Sans inscription, les bateaux ne seront pas classés.**
Les formulaires d'inscription sont disponibles sur les sites internet des clubs :
<http://www.cnpully.ch/> ou <http://cnlutry.ch/>

7. Programme :

Programme des régates pour le championnat 2012

dimanche 15 avril	CNLy	9h30
mercredi 18 avril	CNP	19h00
mercredi 25 avril	CNLy	19h00
mercredi 2 mai	CNP	19h00
mercredi 9 mai	CNLy	19h00
mercredi 16 mai	CNP	19h00
mercredi 23 mai	CNLy	19h00
mercredi 30 mai	CNP	19h00
mercredi 6 juin	CNLy	19h00
mercredi 13 juin	CNP	19h00
mercredi 27 juin	CNLy	19h00
mercredi 4 juillet	CNP	19h00
mercredi 29 août	CNLy	19h00
mercredi 5 septembre	CNP	19h00
mercredi 12 septembre	CNLy	19h00
dimanche 30 septembre	CNP	9h30

Coupe d'été 2012 (hors classement)

mercredi 11 juillet	CNP	19h00
mercredi 18 juillet	CNP	19h00
mercredi 8 août	CNP	19h00
mercredi 15 août	CNP	19h00

8. Jauge :

- 8.1 Les lestés et les dériveurs-lestés seront munis du **certificat de jauge « ACVL SRS 2012 » valable pour l'année en cours.**
En l'absence de certificat de jauge valable, les bateaux ne seront pas classés.
- 8.2 Les dériveurs n'ont pas besoin de présenter un certificat de jauge.
- 8.3 Identification : chaque voilier doit satisfaire aux exigences de **l'annexe G** régissant l'emblème de classe, **les lettres de nationalité et les numéros dans les voiles.**

9. Système de pénalités :

- 9.1 Le système de pénalité en points, règle 44.3 s'appliquera. La pénalité sera de 10 places.
- 9.2 La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

10. Parcours et marques :

10.1 Le parcours est de type "Banane" (au vent - sous le vent). Il se court selon la définition suivante:

➤ **Départ – marque au vent – marque sous le vent – marque au vent – marque sous le vent – Arrivée**

10.2 La marque sous le vent est la bouée qui définissait et délimitait la ligne de départ.

10.3 Les marques sont à laisser à bâbord indépendamment de la position du bateau Start sur la ligne de départ.

10.4 Les marques sont des bouées de type cylindrique orange.

11. Start :

11.1 Le START sera composé d'un minimum de 3 personnes.

rappele

Pour les équipages du CNP, le comité du CNP a attribué les équipages des Starts des régates d'entraînement 2012 selon le classement général final 2011, comme présenté à l'AG du CNP le 1.12.2011.

Chaque équipage désigné est responsable de sa course.

Il a la possibilité de changer de date avec un autre équipage.

Un équipage non désigné peut effectuer le start à la place d'un équipage désigné.

La liste des équipages avec les dates des courses est affichée au tableau officiel du CNP et sur www.cnpully.ch

12. Classement :

12.1 Le classement sera établi en temps compensé selon le **coefficient TCF (ACVL-SRS 2012)**.

12.2 Un classement général final sera établi par l'addition des points de chaque participant selon le programme établi.

Les plus mauvais résultats seront biffés selon le schéma suivant :

- **1 course biffée** après **4 courses courues**
- **2 courses biffées** après **8 courses courues**
- **3 courses biffées** après **12 courses courues**

La coupe d'été n'entre pas dans le classement général de la saison.

Les classements des semaines du soir ne comptent pas pour les régates d'entraînement.

12.3 Le bateau dont l'équipage s'occupe du **START** sera classé **1er de la course** courue.

12.4 En cas d'**annulation** d'une course, **aucun bateau ne sera classé**, y compris le START.

12.5 Un bateau hors temps (HTP) est classé X + 1 (X = nombre de partants à la course).

13. Prix :

13.1 La remise des prix est prévue le jour de la régate de clôture.

14. Décharge de responsabilité :

14.1 Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques (règle 4 des RCV). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessures ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.

14.2 Il appartient à chaque concurrent de décider, sous sa seule responsabilité, de prendre les départs ou de rester en course.

15. Assurances :

15.1 Chaque bateau participant doit détenir une assurance valide en responsabilité civile.

Pully, décembre 2011